Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203152-20260403-20230300-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

MAIRIE
DE
SAINT-MAUDEZ

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 1er Avril 2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 1er avril, à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Fabrice RIVALLAN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11, Présents : 11, Votants : 11
Date de la convocation et d'affichage : 26 mars 2026

Etaient présents : Fabrice RIVALLAN, Christophe HERNIO, VAN DEN BLIEK Laure, MANIVEL Yannick, PAVARD Michel, GUERIN Victor, PESCHOT Jérôme, CHOTARD Typhaine, GALLIER Claire, MENDES BENTO Lydie, LUBINEAU Amandine.
Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Michel PAVARD
Procurations :

2026 – 03– 003 – Désignation des représentants aux syndicats et autres organismes

Monsieur Le Maire propose de désigner les délégués aux différents syndicats ou organismes.

Le Conseil Municipal a voté à la majorité absolue les délégués aux différents syndicats ou comité à savoir :

- **Référent pour la mission locale pour l'emploi**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 1 référent à la mission locale pour l'emploi :

- Délégué titulaire : Christophe HERNIO
- Délégué suppléant : Claire GALLIER

- **Syndicat Départemental d'Energie** :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9/01/2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,

Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE :

Délégué titulaire : Fabrice RIVALLAN

Délégué suppléant : Christophe HERNIO

AUTORISE Monsieur Le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212203152-20260403-20230300-DE

- **SMAEP Caulnes La Hutte Quélaron**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 2 référents au syndicat.

- Titulaire : Christophe HERNIO
- Suppléant : Fabrice RIVALLAN

- **Défense**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 1 référent à la défense.

- Délégué titulaire : Claire GALLIER

- **Sécurité Routière**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné un référent à la sécurité routière

- Délégué Titulaire : Claire GALLIER

- **Forum des associations**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné un référent pour le forum des associations.

- Délégué Titulaire : Laure VAN DEN BLIEK

- **Liste électorale : Répertoire électorale Unique**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné 1 référent pour le tourisme.

- Délégué titulaire élu Répertoire Electoral Unique : Typhaine CHOTARD
- Délégué au Tribunal de Grande Instance : Antoinette FOYER
- Délégué de l'Administration : Carole BINEY

- **Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné deux référents :

- Délégué Titulaire : Claire GALLIER
- Délégué suppléant : Typhaine CHOTARD

- **Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côtes d'Emeraude**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné deux référents :

- Délégué Titulaire : Michel PAVARD
- Délégué suppléant : Lydie MENDES BENTO

Pour copie conforme
Le 3 avril 2026

Le Maire,
Fabrice RIVALLAN

Le secrétaire,
Michel PAVARD